## REPUBLIQUE FRANÇAISE

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION (> 3500 hab) - CA DE CERGY PONTOISE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 24950010900106

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CERGY-PONTOISE

M. 14

# Budget supplémentaire (3) Voté par nature

BUDGET: BUDGET DECHETS TEOM (4)

**ANNEE 2023** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

<sup>(3)</sup> Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

<sup>(4)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# **Sommaire**

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	(
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	•
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	1:
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
	11
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	1; 1°
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	11
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20
	21
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Obje
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Obje
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Obje
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Obje
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Obje
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Obje
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Obje
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Obje
A2.7 Feet de la dette. Autres dettes	Sans Obje
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Obje Sans Obje
A4 - Etat des provisions	Sans Obje
A5 - Etalement des provisions	Sans Obje
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	2
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	2
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Obje
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Obje
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Obje
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Obje
A8 - Etat des charges transférées	Sans Obje
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Obje
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Obje
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Obje
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Obje
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Obje
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Obje
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Obje
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Obje
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Obje
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Obje
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Obje
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Obje
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Obje
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Obje
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Obje
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Obje
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Obje
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Obje
D2 - Arrêté et signatures	24

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CA DE CERGY PONTOISE	BS
95027	BUDGET DECHETS TEOM	2023

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine):	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0.00	0.00	0.00	0.00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

<sup>(1)</sup> Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

<sup>(3)</sup> Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

		CONCTIONNEMENT	
	1	FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	S 8 921 620,40	
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (si déficit)	(si excédent)
T S	1121 31112 (2)	0,00	8 741 620,40
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	8 921 620,40	8 921 620,40
		8 921 620,40 INVESTISSEMENT	8 921 620,40
		,	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E		INVESTISSEMENT  DEPENSES DE LA SECTION	RECETTES DE LA SECTION
О Т	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y	INVESTISSEMENT  DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

0,00

1 802 815,66

3 877 515,66

12 799 136,06

0,00

0,00

3 877 515,66

12 799 136,06

(si solde positif)

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits
votés correspondent aux crédits votés lors de l'étane hudrétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice

**TOTAL** 

(si solde négatif)

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

L'EXERCICE PRECEDENT (2)

001 SOLDE D'EXECUTION DE LA

SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE

(2)

**TOTAL DE LA SECTION** 

D'INVESTISSEMENT (3)

**TOTAL DU BUDGET (3)** 

Ε

P O

R T

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

## **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	Ш	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	26 844 759,00	0,00	3 704 120,40	3 704 120,40	30 548 879,40
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 374 534,00	0,00	115 000,00	115 000,00	2 489 534,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 510,00	0,00	0,00	0,00	7 510,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	29 226 803,00	0,00	3 819 120,40	3 819 120,40	33 045 923,40
66	Charges financières	5 650,00	0,00	0,00	0,00	5 650,00
67	Charges exceptionnelles	309 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00	499 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	29 541 453,00	0,00	4 009 120,40	4 009 120,40	33 550 573,40
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 317 347,00		4 892 500,00	4 892 500,00	6 209 847,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	377 290,00		20 000,00	20 000,00	397 290,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 694 637,00		4 912 500,00	4 912 500,00	6 607 137,00
	TOTAL	31 236 090,00	0,00	8 921 620,40	8 921 620,40	40 157 710,40

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	40 157 710,40

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		ı	(2) II		Ш	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	6 864 828,00	0,00	0,00	0,00	6 864 828,00
73	Impôts et taxes	22 887 352,00	0,00	0,00	0,00	22 887 352,00
74	Dotations et participations	1 260 000,00	0,00	0,00	0,00	1 260 000,00
75	Autres produits de gestion courante	200 010,00	0,00	0,00	0,00	200 010,00
	Total des recettes de gestion courante	31 212 190,00	0,00	0,00	0,00	31 212 190,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	31 212 190,00	0,00	180 000,00	180 000,00	31 392 190,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	23 900,00		0,00	0,00	23 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'ordre de fonctionnement	23 900,00		0,00	0,00	23 900,00
	TOTAL	31 236 090,00	0,00	180 000,00	180 000,00	31 416 090,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	8 741 620,40
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	40 157 710,40

#### Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<sup>(1)</sup> Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires. (5)DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043. (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

## **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
J.i.upi	2130110	l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles	10.2(0)	1017.2
		I	(2)	1104101100	III	IV = I + II + III
		•	(-)			
010	Stocks (5)	0.00	0,00	0.00	0.00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées	2 120 413,00	0,00	546 000,00	546 000,00	2 666 413,00
21	Immobilisations corporelles	2 515 624,00	0,00	600 000,00	600 000,00	3 115 624,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	150 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	250 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 836 037,00	0,00	1 296 000,00	1 296 000,00	6 132 037,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 500,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	778 700,00	778 700,00	778 700,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	22 500,00	0,00	778 700,00	778 700,00	801 200,00
45	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	4 858 537,00	0,00	2 074 700,00	2 074 700,00	6 933 237,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	23 900,00		0,00	0,00	23 900,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	23 900,00		0,00	0,00	23 900,00
	TOTAL	4 882 437,00	0,00	2 074 700,00	2 074 700,00	6 957 137,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 1 802 815,66

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 8 759 952,66

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice(1)	réaliser N-1	nouvelles		
		1	(2)		III	IV = I + II + III
			II			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	2 837 800,00	0,00	-2 837 800,00	-2 837 800,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 837 800,00	0,00	-2 837 800,00	-2 837 800,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	350 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	1 802 815,66	1 802 815,66	1 802 815,66
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	350 000,00	0,00	1 802 815,66	1 802 815,66	2 152 815,66
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes réelles d'investissement	3 187 800,00	0,00	-1 034 984,34	-1 034 984,34	2 152 815,66
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 317 347,00		4 892 500,00	4 892 500,00	6 209 847,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	377 290,00		20 000,00	20 000,00	397 290,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total o	les recettes d'ordre d'investissement	1 694 637,00		4 912 500,00	4 912 500,00	6 607 137,00
TOTAL		4 882 437.00	0.00	3 877 515.66	3 877 515.66	8 759 952.66

	•
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 759 952,66

#### Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

s r	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
r S	DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	6 583 237,00

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 704 120,40		3 704 120,40
012	Charges de personnel, frais assimilés	115 000,00		115 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00 190 000,00 0,00	0,00 0,00 20 000,00 0,00	0,00 190 000,00 20 000,00 0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		4 892 500,00	4 892 500,00
Déi	penses de fonctionnement – Total	4 009 120,40	4 912 500,00	8 921 620,40

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 921 620,40

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	50 000,00	0,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées	546 000,00	0,00	546 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	600 000,00	0,00	600 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	100 000,00	0,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	778 700,00	0,00	778 700,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
D	épenses d'investissement – Total	2 074 700,00	0,00	2 074 700,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 802 815,66
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 877 515,66

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	180 000,00	0,00	180 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	180 000,00	0,00	180 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	8 741 620,40

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 8 921 620,40

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00 0.00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	-2 837 800,00	0,00	0,00 -2 837 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204 21	Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles	0,00 0,00	0,00 0.00	0,00 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		20 000,00	20 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		4 892 500,00	4 892 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	-2 837 800,00	4 912 500,00	2 074 700,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00 +

AFFECTATION AU COMPTE 1068 1 802 815,66 =

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 877 515,66

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	26 844 759,00	3 704 120,40	3 704 120,40
60611	Eau et assainissement	300,00	0,00	0,00
60622	Carburants	75 181,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	6 100,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	43 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	36 080,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	5 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	621 800,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	22 139 561,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	297 219,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	20 500,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	103 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	685 111,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	150 000,00 22 850,00	0,00 0,00	0,00 0,00
6184 6226	Versements à des organismes de formation Honoraires	266 750,00	40 000,00	40 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	65 460,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	200,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	81 072,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	290,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	31 100,00	28 900,00	28 900,00
62872	Remb. frais au budget annexe	838 713,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	284 650,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	289 250,00	3 635 220,40	3 635 220,40
63512	Taxes foncières	655 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	111 572,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 374 534,00	115 000,00	115 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	259 000,00	100 000,00	100 000,00
6218	Autre personnel extérieur	500,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 680,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	887 276,00	15 000,00	15 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	46 452,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	334 741,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	189 700,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	69 305,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	3 180,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	243 220,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	303 018,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 462,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 510,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat <sup>o</sup> , personnes privée	7 500,00	0,00	0,00
65888	Autres	10,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL =	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	29 226 803,00	3 819 120,40	3 819 120,40
66	Charges financières (b)	5 650,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 650,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	309 000,00	190 000,00	190 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	20 500,00	10 000,00	10 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	180 000,00	180 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	20 000,00	0,00	0,00
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	22 500,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	246 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
7	TOTAL DES DEPENSES REELLES	29 541 453,00	4 009 120,40	4 009 120,40
000	= a + b + c + d + e	4.64=6.4===	4.000 500 50	1000 700 70
023	Virement à la section d'investissement	1 317 347,00	4 892 500,00	4 892 500,00

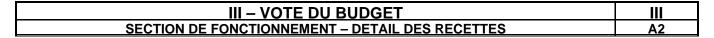
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	377 290,00	20 000,00	20 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	377 290,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL D	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 694 637,00	4 912 500,00	4 912 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 694 637,00	4 912 500,00	4 912 500,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	31 236 090,00	8 921 620,40	8 921 620,40

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 921 620,40

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Ī	Montant des ICNE de l'exercice	2 679,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 287,00
ı	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	6 864 828,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	600 000,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	4 643 887,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	91 000,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	70 000,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	135 000,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par collectivité rattachemen	40 000,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	1 284 941,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	22 887 352,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	22 887 352,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 260 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	1 260 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	200 010,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	200 000,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	10,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	31 212 190,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	180 000,00	180 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	180 000,00	180 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	31 212 190,00	180 000,00	180 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	23 900,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	23 900,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	23 900,00	0,00	0,00
1	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	31 236 090,00	180 000,00	180 000,00

	•
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	8 741 620,40
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 921 620,40

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études	50 000,00	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	2 120 413,00	546 000,00	546 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 120 413,00	546 000,00	546 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 515 624,00	600 000,00	600 000,00
2135	Installations générales, agencements	3 500,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 512 124,00	600 000,00	600 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	150 000,00	100 000,00	100 000,00
2313	Constructions	150 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'équipement	4 836 037,00	1 296 000,00	1 296 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 500,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	22 500,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	778 700,00	778 700,00
274	Prêts	0,00	778 700,00	778 700,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	22 500,00	778 700,00	778 700,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	4 858 537,00	2 074 700,00	2 074 700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	23 900,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	23 900,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	19 950,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	3 950,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	19 950,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	3 950,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	23 900,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	4 882 437,00	2 074 700,00	2 074 700,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	1 802 815,66
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 877 515,66

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

 $<sup>(4) \</sup> Le\ vote\ de\ l'organe\ délibérant\ porte\ uniquement\ sur\ les\ propositions\ nouvelles.$ 

<sup>(5)</sup> Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

<sup>(8)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

<sup>(10)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(11)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 837 800,00	-2 837 800,00	-2 837 800,00
1641	Emprunts en euros	2 837 800,00	-2 837 800,00	-2 837 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 837 800,00	-2 837 800,00	-2 837 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	350 000,00	1 802 815,66	1 802 815,66
10222	FCTVA	350 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	1 802 815,66	1 802 815,66
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	350 000,00	1 802 815,66	1 802 815,66
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	3 187 800,00	-1 034 984,34	-1 034 984,34
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 317 347,00	4 892 500,00	4 892 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	377 290,00	20 000,00	20 000,00
28031	Frais d'études	29 950,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	540,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	15 000,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	600,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	23 300,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 900,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	306 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DI	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 694 637,00	4 912 500,00	4 912 500,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 694 637,00	4 912 500,00	4 912 500,00
TOTAL DES	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 882 437,00	3 877 515,66	3 877 515,66
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)			

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 877 515,66

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

<sup>(7)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(8)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 46 400,00	0,00	II 0,00
16 Emp	orunts et dettes assimilées (A)	22 500,00	0,00	00,0
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	22 500,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépens (B)	ses et transferts à déduire des ressources propres	23 900,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	23 900,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	46 400,00	0,00	1 802 815,66	1 849 215,66

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

## **RESSOURCES PROPRES**

	11250	Budget de l'exercice			
Art. (1)	Libellé (1)	(hors RAR)	Propositions	Vote (2)	
A. (.)	2.55.15 (1)	(BP + BS + DM)	nouvelles	vote (2)	
RECETTES	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 2 044 637,00	4 912 500,00	VI 4 912 500,00	
Ressource	es propres externes de l'année (a)	350 000,00	0,00	0,00	
10222	FCTVA	350 000,00	0,00	0,00	
10223	TLE	0,00	0,00	0,00	
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00	
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00	
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00	
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00	
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00	
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
Ressource	es propres internes de l'année (b) (3)	1 694 637,00	4 912 500,00	4 912 500,00	
15	Provisions pour risques et charges				
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissement des immobilisations				
28031	Frais d'études	29 950,00	0,00	0,00	
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	540,00	0,00	0,00	
28051	Concessions et droits similaires	15 000,00	0,00	0,00	
28158	Autres installat°, matériel et outillage	600,00	0,00	0,00	
28182	Matériel de transport	23 300,00	0,00	0,00	
28184	Mobilier	1 900,00	0,00	0,00	
28188	Autres immo. corporelles	306 000,00	20 000,00	20 000,00	
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations				
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours				
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices				
49	Prov. dépréc. comptes de tiers				
59	Prov. dépréc. comptes financiers				
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 317 347,00	4 892 500,00	4 892 500,00	

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	6 957 137,00	0,00	0,00	1 802 815,66	8 759 952,66

	Mor	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	1 849 215,66
Ressources propres disponibles	VIII	8 759 952,66
Solde	IX = VIII - IV (5)	6 910 737,00

 $<sup>(1) \</sup> Les \ comptes \ 15, \ 169, \ 26, \ 27, \ 28, \ 29, \ 39, \ 481, \ 49 \ et \ 59 \ sont \ \grave{a} \ d\acute{e}tailler \ conformément \ au \ plan \ de \ comptes.$ 

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 69 Nombre de membres présents : 52 Nombre de suffrages exprimés : 62

VOTES:
Pour: 62
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 04/10/2023

Présenté par Président (1), A Hôtel d'agglomération , le 10/10/2023 Président ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Hôtel d'agglomération , le 10/10/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AHILE Edwige	
ALVES-PINTO Céline	
AROUAY Marie-françoise	
BACHIR Hamid	
BARATELLA Michèle	
BENSEDDIK Abdelmalek	
BESNOUIN Anne-Marie	
BEUGNOT Claire	
BOUHOUCH Rachid	
BOULTAME Rida	
CARONE Jean-Guillaume	
CATARINO Christine	
CHATELAIN Annaëlle	
CHEVALIER Lydia	
COLLOT Marie-Madeleine	
CORVIN Elina	
COSTIL Xavier	
COUCHOT Sylvie	
DAOUST François	
DENIS Marc	
DIARRA Moussa	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

DUFOUR Benoît	
ESCOBAR Cécile	
FLORCZAK Hervé	
FOFANA Hawa	
HOLLIGER Laurence	
HUMBERT Thibault	
JEANDON Jean-Paul	
KAYADJANIAN Maxime	
LAMBERT Laurent	
LANTERI Raphaël	
LE CAM Gilles	
LEBAILLIF Laurent	
LEFEBVRE Monique	
LESUEUR Harielle	
LEVESQUE Jean-Michel	
LIMOZIN Jocelyne	
LINQUETTE Laurent	
LITZELLMANN Régis	
MATHARAN Sophie	
MAZAUDIER Marie	
MICHEL Philippe	
MOAL Léna	
NGUYEN-DEROSIER Sandra	
NICOLLET Eric	
PAYET Armand	
PELISSIER Véronique	
PEZET Emmanuel	
PICARD Michel	
POUJOL DE MOLLIENS Guillaume	

	IV – ANNEXES	IV
ı	ARRETE ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

<sup>(1)</sup> Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Communautaire.

<sup>(3)</sup> L'ajout des signataires est désormais facultatif.